

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2017

DELIBERATION N°17/158

Autorisation du Conseil d'Administration pour l'engagement du marché public de fourniture - Location de longue durée de véhicule pour les besoins de l'EPORA N°13-140, au-delà du seuil de 500 000 euros

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) ;
- VU le décret 2012-1426 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU la délibération 14/039 du Conseil d'Administration du 10 juillet 2014, relative aux délégations accordées par le Conseil d'Administration au Directeur Général ;
- VU le marché public N°13-140 de Location longue durée et entretien de véhicules pour les besoins de l'EPORA.

Considérant que :

- Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 10 juillet 2014, a délégué au Directeur Général, en application de l'article 194 du Décret 2012-1246, relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique, l'engagement des dépenses résultant de marchés publics, dans la limite de 500 000 € HT concernant les fournitures et services,
- Un marché de fourniture - Location de longue durée de véhicule pour les besoins de l'EPORA N°13-140 a été notifié le 28 novembre 2013 au groupement Citroën / CLV pour une durée de 36 mois, à compter de la première livraison, soit le 10 mars 2014, et pour un montant maximum de 450 000 € HT,
- Une nouvelle consultation aurait dû être lancée mi 2016, alors que des réformes importantes, notamment liées à la dernière phase du décret GBCP et le changement de logiciel comptable qu'elle induisait, a mobilisé fortement les équipes. Elle a donc été reportée et la perspective de prolonger par avenant le marché au-delà de mars 2017 a été étudiée, la durée initiale du marché de 3 ans nous le permettant.
- Ainsi, un avenant N°2 a été conclu avec le titulaire du marché N°13-140 précité afin de prolonger la location des véhicules jusqu'au 31 octobre 2017, au lieu du 10 mars 2017, et d'augmenter le montant maximum du marché à 494 100 € HT,
- Une nouvelle consultation a été lancée le 15 juin 2017 dont le lot N°1 correspond au renouvellement du marché 13-140 précité, il s'agit du marché public N°17-142. Ce lot a été

attribué le 25 août 2017 au groupement Renault / Diac Location et le bon de commande de la flotte automobile a été notifié le 30 août 2017, la livraison est prévue le 30 novembre 2017 ;

- Il est donc nécessaire de prévoir un nouvel avenant afin de conserver la location des véhicules actuels issus du marché 13-140, jusqu'à la livraison des nouveaux véhicules, soit jusqu'au 30 novembre 2017.
- Ce nouvel avenant va entraîner un dépassement du seuil de 500 000 € HT sur le marché 13-140.

Sur proposition du Président,

Autorise un engagement supérieur à 500 000 € HT pour l'exécution du marché 13-140 de location longue durée et entretien de véhicules.

Le Directeur Général
Jean GUILLET

Le Président
Hervé REYNAUD

Pour le Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation,
Le Secrétaire général pour les
affaires régionales

13 OCT. 2017

Guy LÉVI